



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
18 mai 2021
EN MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVEY

Le Conseil Municipal de la commune de St Jean d'Arvey dûment convoqué, s'est réuni le 18 mai 2021 en session ordinaire et à huis clos à la Salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Christian BERTHOMIER, Maire.

Présents : E. PARENT, T. MEROT, V. SANZO, D. MORAIN, G. CARRAZ, C. ALLERA, P. GUILLON, N. MOLLARD, J. BON BETEMPS-PETIT, El. PARENT, G. PETIT, B. GAUTHIER, A. VINCENT, B. WEILLAND, D. COUSTEIX, F. VINIT

Excusés : N. FAVRE – M.J. DUMAS

Procurations : N. FAVRE à El. PARENT – M.J. DUMAS à B. GAUTHIER

Invité : L. FIGINI, secrétaire de Mairie

➤ **Ouverture de séance :**

Par Monsieur le Maire à 20h05

Secrétaire de séance : Madame Evelyne PARENT

➤ **Préambule :**

Monsieur le Maire confirme l'atteinte du quorum

➤ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 30 mars 2021**

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

1. Délibérations :

1.1. Administration générale : Décisions du maire :

1.1.1 Une demande de subvention a été réalisée auprès du conseil régional pour les travaux en forêt communale.

1.2. Administration générale – autres :

1.2.1 Exploitation des bois dans les forêts publiques : groupement de commande :
Le vote est reporté au prochain conseil municipal, suite à de nouvelles informations obtenues ces derniers jours par l'ONF.

1.2.2. Communes forestières : sollicitation au titre du fonds d'amorçage :

Monsieur Julien BON BETEMPS PETIT, conseiller délégué indique qu'une avance de trésorerie sera demandée auprès de l'association des communes forestières de Savoie. Cette avance est « sans intérêt », pour une durée de 9 mois et concerne la totalité des frais du montant des travaux forestiers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

1.2.3 Menus produits forestiers : tarifs :

Monsieur Julien BON BETEMPS PETIT indique que des arbres tombent régulièrement à terre dans la commune, notamment suite à de forts coups de vent. A la demande régulière des particuliers pour leur récupération, Monsieur le Maire propose la vente de ces produits forestiers.

Le tarif sera fixé par la mairie en concertation avec l'ONF.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

1.2.4 Direction Générale des Finances Publiques : convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales :

Madame Pascale GUILLON, conseillère déléguée, indique que la direction générale des finances publiques propose à la commune un traitement informatisé en ligne dénommé « PayFIP titres et rôles ». Celui-ci permettra aux usagers le choix entre un service de paiement par carte bancaire ou un paiement par prélèvement ponctuel.

- Les frais en vigueur, à charge de la commune, pour les paiements par cartes bleues :
 - de + de 20 € : 0,25% du montant et 0,05€ par opération
 - de - de 20 € : 0,50 % de la transaction + 0,05 € par opération

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

1.2.5 Prolongation d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires souscrit par le CDGFPT 73 avec groupe Sofaxis/Cnp assurances

Madame Evelyne PARENT, Adjointe indique qu'une procédure de consultation en vue de la passation d'un nouveau contrat groupe est lancé.

En attendant la commune doit prolonger son adhésion au contrat en cours pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

1.3 Ressources Humaines :

1.3.1. Tableau des emplois communaux : création de poste au 1^{er} septembre 2021

Madame Evelyne PARENT, Adjointe indique que, suite au départ en retraite d'un agent social à la date du 31 août 2021, il convient de créer un poste pour les besoins du service multi-accueil.

Un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps non complet (31h15/35^h) pour prendre soin des enfants de 2 mois à 4 ans est proposé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

1.4 Finances:

1.4.1 Budget général 2021 : décision modificative n°1 :

Madame Pascale GUILLON, conseillère déléguée fait savoir qu'il y a lieu d'effectuer une modification des prévisions du budget primitif afin de prendre en compte le coût des travaux effectués d'office pour le compte de tiers. Travaux de mise en sécurité d'un bâtiment privé. Ces frais seront réglés par la suite par les propriétaires.

La somme de 10 000 € est proposée au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité.

2. Questions diverses

- Monsieur Bernard GAUTHIER demande un point sur le « pré de l'âne » : le jugement a été rendu, la commune a été déboutée. Elle fait appel auprès du tribunal en fournissant de nouveaux éléments au dossier.

- Monsieur Guillaume PETIT informe que les factures des années 2018 et 2019 d'un montant de 280 € seront réglées à l'association « les Monts d'Arvey » afin de respecter la convention avec la commune. Prise en charge du matériel nécessaire et du carburant pour les travaux effectués par leurs soins dans la commune.

- Madame Elodie PARENT, conseillère déléguée indique qu'un nouveau projet est en cours pour améliorer la qualité des repas à la cantine, à la prochaine rentrée scolaire. Suite au questionnaire remis aux parents, une visite et un test de dégustation ont été effectués dans une autre commune, adhérente au groupement de commande « restauration scolaire » que la commune de Saint Jean d'Arvey vient de rejoindre.

- Monsieur Lionel FIGINI, Secrétaire de mairie, informe l'assemblée de son départ prochain pour un poste de secrétaire général dans la commune de Viviers du Lac. Il précise qu'il s'entend très bien avec la nouvelle équipe municipale et que son départ est un souhait personnel pour une poursuite logique de sa carrière. Il est remercié par Monsieur le Maire pour le travail accompli depuis 12 ans dans la commune. Applaudissements de l'assemblée.

3. Agenda

- L'opération Premières Pages a pour dessein de promouvoir le livre dès le plus jeune âge en offrant aux enfants nouveau-nés et aux enfants adoptés de l'année précédente un album jeunesse. Cet évènement annuel est porté et financé par la CAF, MSA, Conseil Départemental, Ministère de la Culture.
A cette occasion, la crèche et la bibliothèque s'inscrivent dans un projet cantonal et proposeront les **4 et 5 juin prochains à la Ferme de Bressieux** un programme d'animations, de jeux et de lectures intitulé « Avec toi je suis bien ».
- Groupe de travail projet « l'Otentik » pour une meilleure implantation paysagère : 20 mai
- Municipalité : projet de l'école : 25 mai
- Réunion SICSAAL : 25 mai
- Bauges- Y-Cimes : 19 et 20 juin
- Fête de la musique : 21 juin (la Bandanaz de l'école de musique envisage de se déplacer dans les hameaux avec 6 ou 7 musiciens)
- Réunion avec les présidents d'association : 22 juin
- Elections départementales et régionales : 20 et 27 juin

Séance levée à 20h40